

LA SIRÈNE CRIE : TOUT LE MONDE À L'ABRI!



LA SIRÈNE CRIE : TOUT LE MONDE À L'ABRI!

La Ville de Montréal travaille en collaboration avec les entreprises utilisant des matières dangereuses afin de réduire les risques associés à un accident industriel majeur.

La sirène d'alerte est le moyen privilégié par la Ville de Montréal pour alerter la population en cas de fuite toxique émanant d'une usine. Ainsi, lorsqu'une sirène est déclenchée, la population doit **se mettre à l'abri**. La sirène émet un son montant et descendant durant **trois (3) minutes**.

Des consignes supplémentaires seront diffusées par l'entremise des médias. Ces messages sont destinés à renseigner la population sur l'état de la situation et sur les opérations de rétablissement effectuées par les autorités.



Avis et alertes. Abonnez-vous sur beta.montreal.ca

QUOI FAIRE SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE



Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.

Pour éviter de respirer des produits toxiques.



Fermez, calfeutrez et éloignez-vous des portes et fenêtres. Arrêtez la ventilation.

Pour empêcher un produit toxique d'entrer.



Allumez la radio.

Pour connaître les consignes des autorités.



Laissez vos enfants à l'école.

Pour ne pas vous exposer ni exposer les enfants.



Ne pas téléphoner.

Afin de libérer les lignes pour les secours.

En cas d'urgence seulement, appelez le 9-1-1.